



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

D 22.155

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE ROYAN - Services Techniques
80 avenue de Pontailiac
17200 ROYAN
Siret : 211 703 061 000 13

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement ATELIER FERRET ARCHITECTURES, architecte mandataire
17 rue du Commandant Cousteau
33100 BORDEAUX
Tél. : 05 57 77 18 25
Courriel : archiferret@archiferret.eu
Siret : 507 5231 920 000 11



C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de Maîtrise d'œuvre avec concours restreint sur esquisse plus pour la Requalification du Palais des Congrès de Royan, Bâtiment inscrit

- Date de la notification du marché public : 14/09/2017
- Durée d'exécution du marché public :mois ou jours.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 713 793,75 €
 - Montant TTC : 856 552,50 €
 -

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Mission complémentaire OPC à Atelier Ferret Architectures pour continuation de la mission initiale OPC par un intervenant indépendant du groupement de MOE, AMPS 16, selon OS n° 4 du 14 juin 2021, pour un délai d'environ 10 mois (septembre 2021 à juin 2022).

REÇU

14 AVR. 2022

S/P ROCHEFORT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **28 000 €**
- Montant TTC : **33 600 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **+3,7746%**

Nouveau montant du marché public :


- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **741 793,75 €**
- Montant TTC : **927 242,19 €**



14 AVR. 2022

E - Signature du titulaire du marché public

S/P ROCHEFORT

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
FERRET Pierre, architecte Co-gérant Atelier Ferret Architectures	Bordeaux Le 10 mars 2022	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

A : ROYAN....., le 7 avril 2022

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Pour le Maire, par délégation,
Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)